

Le Bulletin

de liaison

BELGIQUE - BELGIË
PP-PB
1099 BRUXELLES X
BC 10114



de la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

SOMMAIRE

Dossier:	2-7
Echos des centres: MJ Le Cerceau	8-9
Événement: Opération "Arc-en-Ciel"	10
Echos des centres: Foyer des Jeunes des Marolles	11
Echos des centres: MJ "La Clef"	12
Fiche pratique:	13-14
Formations:	15



EDITO

A l'heure où les carnivals font la part belle des médias, d'autres s'évertuent à mettre en cause l'alcoolisme au volant. Ritournelles savamment orchestrées à chaque période festive qui forcent le trait d'humour, banalisant la prévention au détriment de l'acte civique.



La multiplication des campagnes de prévention de la sécurité routière changent-elles réellement le comportement des usagers de la route et des consommateurs ? Les images que l'on nous propose de regarder en nous informant du caractère « dur et insoutenable » changent-elles nos attitudes ?

A défaut d'une réponse adéquate, nous vous proposons d'aborder la question avec un regard pédagogique et des actions citoyennes remettant l'ensemble des acteurs de la société au cœur du processus éducatif. Pour prôner la consommation responsable par des citoyens responsables sensibilisés aux risques liés à la consommation d'alcool.

Et afin de démontrer que ce ne sont pas toujours les jeunes qui sont les responsables des abus d'alcool, nous vous donnons rendez-vous le 28 avril 2012 à Mons à l'occasion de l'évènement « 60 ans MJ ». Vous aurez certainement l'occasion de vérifier, de visu, que les jeunes sont, plus souvent que l'on ne croit, des consommateurs responsables.

Vous aurez également l'occasion de voir que les jeunes ne sont pas des consommateurs tout court. Que les jeunes peuvent également être des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires. Que ces jeunes ne sont pas seuls mais qu'ils sont encadrés par des professionnels de l'éducation non formelle responsables.

Venez donc faire la fête avec nous de manière responsable.



La F.C.J.M.P., c'est:

- le soutien actif de l'action des Maisons de Jeunes,
- la réalisation de partenariats locaux,
- le développement de l'égalité des chances en milieu populaire.

Mais la fédération, c'est aussi et surtout des individualités et des personnalités qui bougent ensemble.

L'équipe communautaire de la fédération :

- Robert Cornille
- Charlotte de Leu
- Pierre Evrard
- Gaëlle Frères
- Virginie Henrotte
- Christophe Riguelle
- Cécile Rochez
- Georgios Tzoumaccas
- Bart Van de Ven

L'équipe régionale et locale de la fédération :

- Dugumbi Ally
- Yassin Arbaoui
- Virginie Bodelet
- Bouzerda Tarik
- Olivier De Rouck
- Manon De Smet
- Jérôme Depauw
- Yassin Elmcabéni
- Baptiste Farvacque
- Benjamin Gomel
- Christophe Grouit
- Marc Korosmezey
- Tarik Lahrach
- Violette Lousberg
- Ali Mansour
- Alexis Maus
- Redouan Moustahfid
- Sélvié Murat
- Vanessa Noël
- Lilía Peixoto
- Benoît Pierard
- Kevin Reaume
- Violaine Roques
- Elodie Themelin
- Jessica Van Saene
- Florin Zetu

Les membres du conseil d'administration et les conseillers de la fédération :

- Daniel Thérasse, Président
- Olivier Leblanc, Administrateur délégué
- Robert Cornille, Trésorier
- Frédéric Admont, Vice-Président
- Géraldine Fievez, Vice-Présidente
- Didier Beyers
- Jean-Philippe Calmant
- Julien Dugardein
- Iseut Gadisseur
- Freddy Hartog-Mackenzie
- Bernard Herlin
- Xavier Hutsemekers
- Alexandre Landenne
- Johanna Larcheron
- Elise Laffineur
- Frédéric Leroy
- Pierre-Yves Lux
- Sandra Marchal
- Fabrizio Remacle
- Fabien Rubrecht
- Frédéric Schmitz
- Joël Tanghe
- Selçuk Ural

Si votre centre souhaite aussi s'impliquer, la fédération est à votre disposition.

Consommation d'alcool chez les jeunes: mise en contexte

Le mot alcool vient de l'arabe "Al Khol" qui signifie le masque, l'illusion.

L'origine des premières boissons alcoolisées remonte vers l'an 4000 avant J.C avec l'hydromel (bière à base de miel). Au début du XIXe siècle, la consommation d'alcool distillé se généralise et lors de la révolution industrielle apparaît l'alcoolisme de masse.

Les habitudes de consommation d'alcool sont très variables selon les pays et les traditions. D'abord réservées aux rites et pratiques sacrées, les boissons alcoolisées ont marqué plusieurs civilisations sur tous les continents avant de devenir des produits de consommation courante.

Comme tout produit de consommation, les boissons alcoolisées génèrent pour l'Etat des revenus par le biais de taxes et impositions, ainsi que des emplois.

L'Etat doit donc protéger d'une part les acteurs nationaux de la filière alcool et d'autre part s'emparer des problèmes de santé publique que génère la consommation d'alcool.

En effet, des problèmes sanitaires et sociaux sont liés aux pratiques de consommation et parmi eux la morbidité liée à l'alcoolisme, les accidents de la route, les violences domestiques, etc...

De plus, l'alcool est également à l'origine d'un surcoût pour la société, par perte de productivité dans les entreprises et par surcharge pour les services de santé, d'assistance sociale et pour le système pénal.

Et en Belgique ? Qu'en est-il de cette consommation parmi les jeunes ?

Le CRIOC a mené une étude " Jeunes et boissons alcoolisées" portant sur les belges âgés de 10 à 17 ans et dont les résultats ont été publiés en mars 2009.

Cette étude montre que c'est souvent au cours d'un repas familial que les préadolescents goûtent au vin pour la première fois. Par la suite, 3 jeunes sur 4 déclarent que leurs parents savent qu'ils boivent de l'alcool et presque 2 sur 3 affirment que leurs parents n'y voient rien à redire.





permettent de mettre l'accent sur des points auxquels il faut être attentif dans le travail avec les jeunes.

En effet, les jeunes fragilisés fréquentant les Centres de Jeunes en Milieu Populaire peuvent développer des conduites à risque en matière de consommation d'alcool.

Tout comme, les jeunes, qui sont peu informés des dangers pour la santé liés à la consommation d'alcool.

Le jeune initie sa consommation d'alcool selon deux modes :

- un mode de consommation tribale où les pairs influencent la consommation.
- un rite social d'initiation où la famille constitue le lieu d'apprentissage de la consommation de vin et de bières spéciales.

Le rôle des parents dans l'initiation à l'alcool reste déterminant. En effet, la consommation de boissons alcoolisées au sein de la famille est mieux acceptée parmi les groupes sociaux supérieurs, pourtant la consommation d'alcool parmi les jeunes issus de ce milieu est souvent inférieure à celle des autres groupes sociaux.

De plus, la consommation de boissons alcoolisées par le jeune relève d'un comportement social et familial. Une majorité des parents autorisent, encouragent voire initient le jeune à la consommation d'alcool. Sans encadrement, ce type de consommation risque de conduire à la dépendance.

Voici quelques conclusions de l'étude :

- la consommation d'alcool augmente entre 10 et 17 ans. Là où 1 jeune sur 3 dit déjà avoir goûté de l'alcool à 10 ans, presque tous l'affirment à l'âge de 17 ans. L'initiation commence le plus souvent dans la famille.

- Les jeunes boivent plus d'alcool le week-end, avec un pic le samedi.

- Les garçons boivent en moyenne plus que les filles.

- Un jeune sur 7 déclare qu'il lui est déjà arrivé de ne plus se souvenir le lendemain de ce qui est arrivé lors d'une soirée trop arrosée, tandis que 1 sur 10 déclare avoir déjà blessé quelqu'un à cause d'une consommation abusive.

- Les jeunes mécontents de leur milieu de vie, de leur famille, de leur école, voire d'eux-mêmes sont plus enclins à consommer des boissons alcoolisées. Tout comme les jeunes qui estiment que l'alcool, le tabac et les drogues ne présentent pas de danger pour la santé.

- Les jeunes de l'enseignement technique et professionnel boivent plus d'alcool que la moyenne.

Cette étude nous montre donc que les jeunes issus de milieu plus fragilisés ont tendance à consommer plus, tout comme ceux vivant des difficultés familiales, sociales ou personnelles. Les jeunes qui n'ont pas conscience des dangers liés à l'alcool sont également de plus grands consommateurs.

Les facteurs de risque définis ci-dessus





“Ivresse”, effets et dangers de l'alcool



L'alcool est considéré par certains comme une drogue dure ayant des effets multiples sur la santé.

Passant directement du tube digestif vers le sang, tous les organes sont concernés, en particulier le foie, les reins, le cœur et le cerveau. Les perturbations liées à l'état d'ivresse ont un rôle important dans la survenue d'accidents, de la route entre autres.

L'ivresse est caractérisée par trois phases: la phase d'excitation, l'ébriété et la période de dépression.

La **phase d'excitation** est caractérisée par une impression de facilité intellectuelle et relationnelle, par la libération des tendances instinctives et par une perte de toute appréciation objective de la situation réelle.

L'**ébriété** est reconnaissable par la démarche instable, la parole bredouillante, la pensée embrouillée, des gestes non contrôlés et non coordonnés, les pupilles

dilatées ainsi que des nausées, vomissements ou diarrhées.

Au cours de la **période de dépression** la personne s'endort.

L'ivresse peut évoluer vers un coma nécessitant une prise en charge hospitalière. Cet état peut également s'accompagner d'hallucinations, de convulsions ou de délires pouvant être à l'origine de réactions violentes. Il peut également engendrer un état dépressif qui peut conduire au risque de suicide.

A long terme, le danger pour le corps est l'abus. En cas de consommation abusive et répétée, ce sont les principaux organes vitaux qui sont touchés. Pour l'appareil cardio-vasculaire on constate de l'hypertension, des troubles du rythme cardiaque et une toxicité élevée dans le cœur.

En ce qui concerne l'appareil digestif, apparaissent des ulcères, des risques de cancer de la bouche, du larynx, de

l'œsophage, etc ... Au niveau du foie on retrouve des maladies telles que l'hépatite, la cirrhose et la stéatose. Pour le système nerveux, des troubles du sommeil, une augmentation du risque d'accidents vasculaires cérébraux, des comportements agressifs, voire des complications neuro-psychiatriques.

Lorsqu'il y a abus, chronicité ou perte de maîtrise de sa propre consommation, on peut être confronté à d'autres problèmes. Des problèmes de type comportementaux tels qu'agressivité, violences verbales et physiques, homicide, suicide, etc... La baisse de vigilance engendrée par l'état d'ébriété augmente le risque d'être abusé (vols, relations sexuelles non désirées, etc ...).

Au vu de tout cela, un seul mot d'ordre: consommation responsable ! En effet, les effets décrits ci-dessus sont le fait d'une consommation abusive, excessive, voire répétée. Il est donc primordial de conscientiser les jeunes à l'importance d'une consommation responsable.



Le Binge Drinking: un concept à questionner?

Ce phénomène prend une ampleur médiatique à partir de 2007 où un grand nombre d'articles reprenant ce concept apparaissent.

Les médias ressassent le message suivant: *"ce phénomène existe, il progresse et c'est inquiétant"*.

Le côté dramatique est mis en avant, car ce phénomène concernerait surtout les jeunes.

Qu'en est-il réellement? Et qu'est-ce qui se cache derrière ce concept?

La définition la plus communément acceptée fait état d'une consommation de 5 verres ou plus pour les hommes et de 4 verres ou plus pour les femmes en une seule occasion, que celle-ci soit un épisode bref ou une soirée assez longue (plusieurs heures d'affilée).



Les médias renvoient une définition du "Binge Drinking" en y associant des termes tels que "défonce", "beaucoup d'alcool", "boire le plus vite", "ivresse", "perte de conscience", etc ... Ces termes à forte connotation émotionnelle n'apparaissent nullement dans la définition ci-dessus.

Associer "Binge Drinking", notion purement subjective, à "ivresse", semble délicat puisqu'en tout état de cause il s'agit d'une consommation de 5 verres ou plus et non d'un état atteint suite à la consommation d'alcool.

De plus, les chiffres énoncés ne semblent pas clairs et visent à nouveau à associer "jeunes" à "faits dramatiques", ce qui va concourir à mettre le focus sur un phénomène qui paraît difficilement mesurable.

En effet, en Belgique "les jeunes" sont désignés soit sans trop de précisions et sans chiffres, soit seuls les chiffres concernant leur tranche d'âge sont donnés. Cela aura tendance à circonscrire le phénomène aux seuls jeunes.

L'idée n'est pas ici de banaliser les éventuelles consommations excessives d'alcool, mais plutôt d'attirer l'attention sur une dramatisation à outrance pouvant donner lieu à des décisions politiques qui contribuent à la stigmatisation des jeunes et à l'amplification du phénomène.

Des affirmations du type "une grande partie des jeunes s'enivrent et pratiquent le Binge Drinking" peuvent générer des conduites à risque chez d'autres jeunes par mimétisme.

Plutôt que de mettre le focus sur la jeunesse et de l'associer à ce type de phénomène, force est de constater qu'il est important de pouvoir réfléchir de manière adéquate aux risques liés à une consommation excessive d'alcool pour les jeunes sans pour autant stigmatiser des comportements qu'on retrouve également chez les adultes.





Clef pour une prévention efficace

Prévenir, c'est venir avant...

La prévention a pour objectif de diminuer l'incidence de l'usage de drogues dans la population.

La prévention demande que l'on définisse son objet.

On peut vouloir prévenir toutes les consommations et plaider pour une société qui n'aurait jamais recours aux drogues (licites ou illicites) ou on peut vouloir prévenir les usages problématiques.

Penser qu'une société n'aurait plus recours aux drogues est une utopie. En effet, de tout temps on retrouve l'usage de produits psychotropes que ce soit pour des fonctions sacrées, thérapeutiques ou sociales.

Viser une prévention des usages problématiques semble donc plus parlant.

On entend par "usages problématiques" des usages particulièrement inconsidérés ou irresponsables (conduite de véhicule en état d'ivresse, état d'ivresse au travail, à l'école, etc.), des usages abusifs (coma éthylique lors d'une soirée, par exemple), des usages qui mettent en difficulté le consommateur dans sa santé physique et/ou mentale, mais aussi dans son insertion sociale, professionnelle, et dans ses relations affectives.

Il est important de pouvoir développer une information claire, crédible, objective et accessible sur les risques associés à l'usage d'alcool.

Faisant état de différents facteurs d'influence liés à la consommation d'alcool, il est important de les tenir à l'esprit dans toutes les démarches de prévention.

En effet, l'influence familiale, l'alcool comme facteur d'intégration et de désintégration, l'effet désinhibiteur de l'alcool, la prévention primaire et la réduction des risques ainsi qu'une approche globale des conduites à risque

doivent être proposés dans un cadre de prévention.

Il est important de développer chez les jeunes une vision positive d'eux-mêmes et de leurs comportements en travaillant l'estime de soi, l'auto-efficacité perçue, le sentiment de bonheur, la perception de sa santé, etc ...

La pratique parlant plus qu'un long discours, vous trouverez en page 8 et 9 un exemple concret d'actions menées en partenariat avec la Maison de Jeunes "Le Cerceau" et l'AMO "La Croisée" pour sensibiliser jeunes et moins jeunes à la consommation d'alcool.

Informations utiles:

<http://univers-sante.be>

<http://www.infordrogues.be>

<http://www.outils->



Vente et offre de boissons alcoolisées en MJ...



La législation en matière de vente et d'offre de boissons alcoolisées est complexe et multiple. En effet, différents textes de lois font référence en la matière et doivent être respectés.

En ce qui concerne la vente deux textes sont applicables: l'Arrêté Royal du 3 avril 1953 concernant les débits de boissons et la vente de boissons dont la teneur d'alcool est inférieure à 22°, et la loi du 28 décembre 1983 sur le débit de boissons spiritueuses.

Le premier texte stipule que tout débit de boisson se doit de payer une taxe, sont exemptés de cette taxe différents lieux comme les Maisons de Jeunes. La seconde indique qu'il est interdit de vendre ou offrir des boissons spiritueuses sans autorisation des autorités communales.

Elle stipule également qu'il est interdit de vendre des boissons spiritueuses au mineur de moins de 18 ans. Au regard de cette loi, sont considérés comme boissons spiritueuses toutes boissons à base d'alcool. Cela vise donc également les ALCOPOPS, ces boissons prémixées à base de spiritueux qui ont un taux d'alcool entre 5 et 8°.

Au regard de ces deux lois, les Maisons de Jeunes sont autorisées à vendre, et ce sans payer de taxe, des

boissons alcoolisées dont la teneur en alcool est inférieure à 22°. Elles peuvent également vendre des boissons spiritueuses, moyennant une autorisation à demander à la commune mais uniquement à des majeurs de plus de 18 ans.

Attention, car d'autres réglementations vont entrer en ligne de compte, il s'agit de la loi du 14 novembre 1939 relatif à la répression de l'ivresse et la loi du 10 janvier 2010 concernant la vente d'alcool au mineur de moins de 16 ans.

Au regard de la loi de 1939, est considéré comme punissable quiconque sert des boissons enivrantes à une personne manifestement ivre et quiconque fait boire autrui jusqu'à ivresse manifeste. Cela veut dire que vous pourriez être

tenu pour responsable de l'état d'ivresse de tout jeune sortant de votre MJ si des boissons alcoolisées y sont vendues.

Il est également à noter que depuis le 10 janvier 2010, il est interdit de vendre des boissons contenant plus de 0.5% d'alcool aux jeunes de moins de 16 ans. Celle-ci complète l'interdiction de vente de spiritueux aux mineurs de moins de 18 ans.

La prudence reste donc de mise en cette matière... Pour vous aider à sensibiliser vos jeunes à une consommation responsable, la FCJMP a développé en collaboration avec "Univers Santé" un DVD didactique - "Les jeunes savent pourquoi!". Il se veut être un outil pédagogique et ludique autour des questions de consommation d'alcool.





pairs font également partie de notre action. A ce niveau, nous suivons deux chemins, le chemin descendant des aînés vers leurs cadets et le chemin ascendant des jeunes vers leurs aînés.

Pour rendre notre action la plus efficace possible, nous avons éprouvé la nécessité de travailler avec les professionnels du secteur de débit et de vente de ces produits mais aussi avec les établissements scolaires. Tous ces acteurs rencontrent des difficultés avec ce phénomène.

BDL : Sans vouloir entrer dans la causalité, agir sur le phénomène des assuétudes ne relève-t-il pas d'un défi digne des travaux d'Hercule ? Comment vous y prenez-vous ? Avez-vous des objectifs concrets ?

MJ Le Cerceau : L'objectif de notre action, comme son intitulé le souligne, vise à agir avant tout sur la prévention et d'anticiper des situations qui peuvent devenir fort dommageables pour le jeune et pour son environnement. "Consom'Sans Stress", c'est la consommation raisonnée et responsable, c'est faire en sorte que le jeune puisse gérer ses consommations de manière responsable pour son bien-être et son avenir. Notre action vise le jeune et ses différentes sphères de vie.

On peut la décliner en quatre axes: la sensibilisation des lieux de vente et de débit de boissons, la prévention dans le milieu scolaire, le travail de proximité avec les jeunes (accueils à thèmes, actions sur le quartier, harmonisation des pratiques des différents services, etc...) et l'information par les canaux multimédias et la présence dans les lieux de festivité.

L'une des originalités du projet "Consom'Sans Stress" réside certainement dans la formule de collaboration que nous utilisons au sujet de la sensibilisation.

Consom' Sans Stress!

Phénomène de société qui n'est pas nouveau, la question des assuétudes reste une préoccupation importante dans le secteur de la jeunesse. Préoccupation d'autant plus importante qu'elle touche de plus en plus de jeunes.

L'éclairage que nous souhaitons apporter ici ne concerne pas la grande littérature ni les nombreuses études déjà réalisées sur les raisons de ce phénomène mais plutôt sur un exemple d'actions mises en œuvre à cet égard.

Voici cinq ans maintenant que le projet d'action original et atypique "Consom'Sans Stress" a vu le jour. En constante évolution, cette action rencontre déjà un écho intéressant auprès de la population.

Pour en savoir plus, nous sommes allés à la rencontre de Jean-Philippe Calmant et Thibault Jaminé, respectivement coordonateur et animateur chargé du projet à la MJ "Le Cerceau".

BDL : "Consom'Sans Stress" est né en 2007 à l'initiative conjointe de la MJ "Le Cerceau", de l'AMO "La Croisée" et du Service Jeunesse de la commune de Rixensart "Contact J". Pouvez-vous expliquer d'où est issu ce projet ?

MJ Le Cerceau : "Consom'Sans Stress" fait suite à un constat sur les difficultés auxquelles les acteurs de terrain sont

confrontés par rapport au phénomène des assuétudes chez les jeunes. Mais nous avons également été interpellé par la population et le monde politique communal sur ce sujet.

Si cette problématique n'est pas nouvelle, nous constatons une large présence de la consommation de produits alcoolisés et psychotropes chez les jeunes. Ils ne boivent, par exemple, pas uniquement le vendredi, en sortie, mais de façon régulière. Le phénomène d'assuétude ne concerne d'ailleurs pas seulement les produits de consommation mais il s'étend aussi aux jeux de hasard, aux jeux vidéo.

BDL : Votre action s'adresse donc aux jeunes, le public cible ?

MJ Le Cerceau : Oui et non. Les jeunes constituent bien le public principalement ciblé. Toutefois, pour que nos actions puissent avoir un impact sur ceux-ci, il faut également concerner les adultes avec qui les jeunes sont régulièrement en contact. L'idée ne consiste pas à stigmatiser les jeunes ni à leur faire porter toute la responsabilité. Le jeune s'inspire de modèles venus de son environnement. Il faut donc également concerner le cadre scolaire, les lieux de rencontre festifs, la cellule familiale, etc ... Notre action cherche donc à aborder le problème dans sa globalité et à toucher le jeune et ses différents milieux de vie. Le travail intergénérationnel et la prévention par les



Nous proposons aux cafés et autres lieux de vente d'alcool de se labelliser par l'intermédiaire d'une charte qu'ils signent. De ce fait, ils reçoivent un autocollant "Consom'Sans Stress" qu'ils apposent à leur vitrine.

Cette charte comporte un volet commun à tous les signataires et un volet spécifique à ou aux actions qu'ils vont entreprendre dans le cadre de cette sensibilisation.

Ainsi, un café va, par exemple, instaurer un "contrat Bob" qu'un jeune signera à son arrivée, s'engageant à ne pas boire de boisson alcoolisée durant son passage et à reconduire d'autres jeunes en fin de soirée. En échange, l'établissement lui offre 10 tickets de boissons gratuitement. Lors de son départ, le jeune passe un alcotest et, s'il est positif, il devra rembourser l'entièreté de ses tickets.



BDL : En quels termes pouvez-vous associer les jeunes dans une démarche active sur le phénomène des assuétudes ?

MJ Le Cerceau : Même si le projet "Consom'Sans Stress" existe depuis cinq ans et rencontre un bel écho, il reste à



un stade trop précoce pour y associer les jeunes activement. La problématique n'est pas simple, nous nous situons toujours dans une étape de développement du projet. Nos premières expériences nous permettent d'évaluer le travail réalisé avec les partenaires.

Parvenir à concerner la cellule familiale reste un grand défi compte tenu des nombreux tabous qui entourent la problématique des assuétudes. C'est à ce niveau que le jeune peut jouer un rôle actif important de par la circulation de l'information ascendante et descendante.

En juin de cette année, nous organisons un festival "Consom'Sans Stress" pour lequel les jeunes font partie intégrante de l'organisation.

BDL : Vous parlez d'un bel écho bien que l'action soit toujours au stade de développement. Pouvez-vous dégager des premiers résultats sur cette expérience?

MJ Le Cerceau : Nous ne pouvons pas parler de résultats à proprement parler car ils ne se calculent pas sur le court terme, mais de signes très encourageants.

Il faut souligner l'implication de plusieurs cafés et commerces de l'entité. Ceux-ci ont tout à gagner à renvoyer et faire valoir une image positive et responsable de leur établissement. La proximité et le bien-être sont synonymes de fidélisation.

Nous observons également une reconnaissance dans l'entité qui s'installe auprès des jeunes. Ils connaissent l'action. Le regard des grands vis-à-vis de leurs cadets fait son chemin. Il y a des comportements qui changent. On affiche moins ostensiblement sa canette, on s'écarte des autres quand on boit, on banalise moins.

Si ce projet existe toujours, c'est parce que nous ne sommes pas seuls dans son élaboration. En effet, il s'agit du résultat d'une collaboration étroite, construite et réfléchie entre différents protagonistes émanant de secteurs différents mais œuvrant pour le même public: la jeunesse. L'action transversale entre le service communal de Rixensart "Contact J", l'AMO "La Croisée" et notre MJ est une force que nous souhaitons contagieuse.

Enfin, nous recevons aussi de plus en plus de demandes émanant d'autres communes qui désirent reproduire le projet dans leur entité.

BDL : Pensez-vous à des perspectives pour cette année et les années à venir?

MJ Le Cerceau : En ce qui nous concerne, cette action a du sens par rapport à notre mission de Maison de Jeunes. Il nous paraît essentiel d'aboutir à un aspect participatif des jeunes par le développement d'outils pédagogiques par et pour les jeunes. La cible doit devenir actrice de son enjeu. Responsabiliser le jeune sur sa propre consommation, c'est aussi lui permettre de participer activement au développement des quatre axes de ce projet.

Un élargissement du projet à d'autres communes constitue également une perspective pour l'avenir.

Dans le cadre du projet "Consom'Sans Stress", deux événements sont programmés:

Du 7 au 12 mai 2012

Semaine complète centrée sur des actions de prévention avec : distribution de flyers, DVD, affiches,..., tournoi de mini-foot, bar à cocktails sans alcool à la sortie d'un magasin labellisé, accueil à la MJ "Le Cerceau" à thème ludique sur les assuétudes, organisation d'un concours d'affiches dans un café labellisé, soirée "Contrat Bob" dans un café labellisé, diffusion et débat autour d'un film sur les assuétudes, action de prévention auprès des mouvements de jeunesse.

Le 26 juin 2012

Organisation d'un festival, fête "alternative" de fin d'examens avec concerts, djembé, graff,... et la présence d'un pôle prévention sur les assuétudes.

MJ Le Cerceau

Jean-Philippe Calmant
Rue du Tilleul, 48
1332 Genval
Tél: 02/ 652 10 99
Fax: 02/ 652 11 44
infos@lecerceau.be



Opération "Arc-en-Ciel" Bénévolez-vous!

A la crise socio-économique, il nous est souvent difficile de dissocier pauvreté et précarité. Il suffit d'allumer son poste radio ou télévisé pour se rendre compte qu'en cette période, émerge une population de plus en plus large présentant des signes manifestes de fragilité sociale.

A cet égard, l'asbl "Arc-en-Ciel" (Organisation de Jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles) attache une attention particulière à la situation des jeunes face à cet état d'insécurité sociale par l'action "Opération Arc-en-Ciel".

"Depuis quelques années, de plus en plus de jeunes cabossés par la vie, sont pris en charge par l'Aide à la Jeunesse. Nous savons aussi que les subsides octroyés aux associations de la Protection de l'Enfance n'augmentent pas malgré la hausse du coût de la nourriture. Notre action est donc, encore aujourd'hui, une nécessité pour beaucoup d'associations", explique Patrick, responsable de l'opération.

Il faut permettre aux associations actives dans le secteur Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse d'organiser des journées de loisirs et de vacances pour les jeunes dont elles s'occupent tout en diminuant leur budget nourriture. Tel est l'objectif

de "l'Opération Arc-en-Ciel" en organisant, depuis 58 ans, des récoltes annuelles de vivres. Ces dernières sont redistribuées à plus de 200 associations accueillant plus de 100.000 enfants en difficulté à travers Bruxelles et la Wallonie (Maisons d'Hébergement, Maisons de Quartier, Maisons de Jeunes, Ecoles de Devoirs...)

Cette récolte a permis, en 2011, d'offrir plus de 110 tonnes de vivres. Elle n'a été possible que grâce à l'énorme générosité des donateurs mais aussi grâce aux milliers de jeunes bénévoles issus des mouvements de jeunesse et des écoles.

Au vu de cette grande mobilisation, l'asbl "Arc-en-Ciel" a développé plusieurs outils

pédagogiques à l'attention des jeunes bénévoles, des animateurs et des enseignants pour mieux comprendre les tenants et aboutissants de cette grande action de solidarité: jeux, livrets d'animation par tranche d'âge, outils de débriefing...

Donnez votre temps ou ouvrez votre porte aux bénévoles de "Arc-en-Ciel" et soyez généreux ! Toutes les vivres non périssables sont acceptées, c'est-à-dire les conserves (légumes, fruits, potages, viandes, poissons), biscuits, céréales, féculents, boissons, confitures...

Le rendez-vous est donc donné le week-end des 10 et 11 mars prochain!



Arc-en-Ciel

Patrick Makangu
Rue du Bien Faire, 41
1170 Watermael-Boitsfort
Tél : 02 / 675 73 11
Fax : 02 / 675 28 98
operation@arc-en-ciel.be
<http://www.arc-en-ciel.be>



Il y a 50 ans...

Il y a 50 ans d'ici, le 17 mai 1961 naissait le "Foyer des Jeunes Montserrat". Bien que toujours sédentarisée dans la Marolle, la MJ a réintégré ses locaux dans un bâtiment remis entièrement à neuf après de nombreuses années d'exil dans différents lieux du quartier et fut également rebaptisée "Foyer des Jeunes des Marolles".

Ayant pour but d'accorder l'aide la plus large à l'enfance (6-12 ans) et à l'adolescence (12-26 ans), la MJ est restée fidèle à ses engagements premiers.

L'équipe d'animation et son directeur, Bilal Chuitar, ont réussi le pari de développer l'outil confié par leurs prédécesseurs et d'en faire un véritable défi au quotidien.

La MJ est définitivement tournée sur les jeunes du quartier - sans discriminations et sans distinctions - et propose des activités diverses et variées telles qu'une école de devoirs, des ateliers d'expression orale, d'écriture, de l'initiation Internet et du multimédia, des ateliers créatifs, du sport, du soutien de projets mais aussi des



permanences sociales et des suivis individuels.

Mais elle est également volontairement tournée sur l'ouverture et les nombreux projets internationaux démontrent sa volonté d'élargir les horizons des jeunes au-delà du quartier.

Le 22 décembre dernier, le grand public a eu l'occasion de rencontrer les jeunes et l'équipe de la MJ lors de la fête d'anniversaire organisée à l'Espace Jacquemotte. Outre les discours fédérateurs du Président, Michel Van Roye et du Président d'honneur, Jacques Van Der Biest, les invités ont eu l'occasion d'apprécier un film réalisé par les jeunes et intitulé "Voix des Marolles".

La journée s'est clôturée par un verre de l'amitié et un cocktail d'initiation rythmé par les chants et danses des jeunes artistes du FJM.

Nous souhaitons encore un excellent anniversaire à la MJ et à ses membres fidèles et audacieux.



Foyer des Jeunes des Marolles

Bilal Chuitar
Rue de la Prévoyance, 46
1000 Bruxelles
Tél: 02/ 512 78 68
fjmarolles@gmail.com



A la recherche du secret de "La Clef"

Si vous vous rendez un jour à la Maison de Jeunes etterbeekoise "La Clef", n'interrogez pas les jeunes sur la raison de leur présence en ces lieux mais observez plutôt ce qu'ils y font.

A première vue, vous ne constaterez rien. Rien de plus normal qu'une Maison de Jeunes si ce n'est qu'en y faisant plus attention vous sentirez un mystère planer dans l'atmosphère ambiante. Ce mystère, eux-mêmes, jeunes et animateurs, s'appliquent depuis nombre d'années à le décoder. S'y trouve-t-il un trésor?



Les nombreux jeunes qui fréquentent la MJ s'impliquent quotidiennement à la tâche. L'équipe d'animation accompli, par ailleurs, un travail assidu et de longue haleine rempli de remises en question et d'innovations.

La commune et ses habitants joignent leurs efforts à la noble quête mais le mystère reste bien gardé.



Peut-être doivent-ils investiguer plus loin encore, rencontrer toujours plus de monde?

Mais les jeunes de la MJ commencent à connaître leur sujet. Ils organisent des tournées à travers la Fédération Wallonie-Bruxelles, ils font appel à leurs talents d'artistes en tous genres et tous styles confondus. Et s'il le faut, ils plantent leurs tentes à l'étranger.

Au fil de ses actions, l'équipe d'animation et ses jeunes ne manquent pas de laisser des traces avec leur journal mural, leurs compilations et leurs expositions. Ils organisent fêtes et spectacles. D'autres Maisons de Jeunes et organisations extérieures sont fortement liées à ces efforts dans cette quête.

A ce jour, la recherche continue, le soutien s'organise au niveau scolaire pour une meilleure connaissance du milieu. Arts plastiques et graffitis, écriture, sérigraphie, mini-foot sont également de la partie. Le tout en musique avec des dj's, de la danse orientale. Les répétitions musicales sont programmées et les réalisations produites (8 jusqu'à présent). Et pour ce qui est de l'énergie, il y a les préparations en cuisine.

A ce jour, nous pouvons dire que les jeunes de la MJ "La Clef" et leur équipe d'animation sont allés loin. Ils ont creusé en profondeur pour découvrir le secret du mystère de leur Maison de Jeunes. Ils cherchent encore, transmettent leurs acquis, aiguisent leur esprit critique, restent solidaires et redoublent leurs efforts dans leurs activités. Car ils ont la lourde responsabilité de comprendre l'énigme que recèle leur Maison de Jeunes.

Mais quel est donc ce mystère ?!!!

MJ "La Clef"

Avenue d'Auderghem, 189
1040 Bruxelles

Tél: 02 / 640.49.96

GSM: 0472 / 27.98.17

mjlaclef@hotmail.com

www.mjlaclef.be

http://facebook.com.mjlaclef

Voici, à titre d'exemple, les fiches techniques que vous trouverez dans le DVD "Les jeunes savent pourquoi"; vous pouvez vous procurer gratuitement cet outil le site : www.fcjmp.be

A la découverte de

Objectif:

Rédiger une définition de ce qu'est la publicité de manière commune.

Déroulement:

Au préalable, l'animateur dispose les différentes publicités sur une table et invite les jeunes à venir les observer un bref instant (max. 5 min).

Ensuite, il constitue des groupes de 4 à 6 jeunes et les invite à se rassembler.

Phase 1 (10 min):

Interpellation des jeunes afin de les encourager à exprimer en petits groupes ce qu'évoque pour eux le terme "publicité". Inviter les jeunes à inscrire sur une feuille les idées, les images, les mots évoqués.

Phase 2 (10 min):

Sur base de leurs notes, proposer aux jeunes, en petits groupes, d'identifier les caractéristiques de la pub en général. A partir des caractéristiques relevées, chaque groupe essaie de rédiger, sur une affiche, une définition de ce qu'est la publicité. Chaque affiche est exposée dans le local et chacune est lue à l'ensemble du groupe.

Mises en situation

Méthodologie:

Les fiches de mise en situation servent principalement à mener une table de discussions avec des jeunes adultes sur la consommation abusive d'alcool et ses dérives sociales ou comportementales.

Elles peuvent aussi faire suite au jeu de l'oie pour entamer un débat après s'être amusé.

Les situations sont volontairement extrêmes. Elles permettent une réflexion et une approche plus facile des risques. Pour utiliser les fiches, un animateur est indispensable. Il doit faire preuve de pédagogie et ne pas stigmatiser les jeunes dans leur consommation.

Les questions qui accompagnent les mises en situations sont non exhaustives.

L'animateur peut en inventer selon le public ou l'orientation du débat.

Le trio:

Tu as fait la fête toute la nuit avec ton meilleur ami et ton/ta copain/copine. Vous avez beaucoup bu et tu ne sais plus comment tu es rentré chez toi. Tu te réveilles le matin dans ton lit, la bouche pâteuse et la tête comme un seau. Tu rejettes les draps de ton lit sur le côté pour découvrir, à côté de toi, ta copine enlacée dans les bras de ton meilleur ami.

- Quel sentiment éprouves-tu?

- Comment gérer l'amitié après ça? Le couple?

- L'alcool est-il une excuse pour faire comme si rien ne s'était passé?

L'accident:

La fête bat son plein dans la discothèque. Soudain ton pote se sent mal.

Trop de mélanges. Il aimerait rentrer. Pas toi. Tu es en train de conclure avec une fille, tu ne peux pas le reconduire.

Tu le laisses partir seul sans regret. Le lendemain, tu apprends qu'il a eu un accident grave, et qu'il est à l'hôpital.

A la découverte de la

Phase 3 (10 min):

Au regard de ces différentes définitions, le grand groupe essaie de se mettre d'accord sur une définition commune. Ensuite, l'animateur confronte la définition du groupe à d'autres définitions issues de divers ouvrages (dictionnaire, encyclopédie).

Public:

12-26 ans

Matériel:

- Des publicités issues de magazines
- Affiches vierges
- Marqueurs

Durée:

30 minutes

JEUX

Mises en situation (suite)

- Quel sentiment éprouves-tu face à cette situation?
- Qu'aurais-tu fait à la place de le laisser partir seul?
- A qui est-ce la faute?

Les drogues:

Toi qui ne prends jamais de stupéfiants et qui n'en prendra jamais, voilà, qu'à cette soirée, quelqu'un te propose de tester un "truc". Comme tu as bu, tu prends ce qu'on te donne sans réfléchir.

- Quel sentiment éprouves-tu?
- Est-ce que c'est grave?
- Qu'en tires-tu comme enseignement?

Le cadre familial:

Depuis que ton père a perdu son boulot, il s'est mis à boire. Ta mère ne supporte plus son comportement et toi non plus. Tu préfères sortir le plus souvent possible pour ne pas le voir. Et il t'arrive de boire pour oublier les tensions de la maison familiale.

- Que t'inspire cette situation?
- Comment gérer cette situation?
- À qui peut-on demander de l'aide?

Vu sur Internet:

Tu as fait la fête chez des amis. Vous étiez une dizaine et vous vous connaissiez tous. L'alcool aidant, tu t'autorises à te lâcher. Mais voilà. Quelqu'un t'a filmé avec son portable et tu passes maintenant sur You Tube tenant des propos que tu n'aurais jamais eu si tu avais été en pleine possession de tes moyens.

- Quel sentiment éprouves-tu?
- Quelle attitude avoir envers la personne qui t'a filmé?
- Comment expliquer aux amis/famille qui t'ont vu sur You Tube?

Profitez vite
des toutes
dernières
places!

Comme la FCJMP, "c'est plus de compétences pour plus d'égalité des chances", nous vous proposons cinq formations pour les mois de mars, avril et mai:

B3 Gérer un projet en MJ Les 6 et 13/03 à Namur

Tu y trouveras des outils sur: la connaissance des besoins des jeunes et les besoins de ton quartier pour créer un projet adapté aux réalités locales. Le cycle de la gestion de projet et l'importance de la participation des jeunes dans la conception de celui-ci. La rédaction de bons objectifs et indicateurs d'évaluation d'un projet; la planification d'un projet; le budget.

B4 Sensibiliser à l'interculturalité Les 20 et 27/03 à Bruxelles

Tu seras familiarisé aux notions d'interculturalité, multiculturalité, stéréotype, préjugé, discrimination, etc ...; à la construction d'identité chez les adolescents; à la prise de recul par rapport à sa propre culture et la notion de choc culturel ; à la différence culturelle et son implication dans l'animation de groupes ; à la différenciation entre un conflit et un conflit culturel; au répertoire de jeux liés à l'immigration et à l'acceptation des différences culturelles ; au répertoire d'activités pour favoriser les débats et l'expression des jeunes sur l'interculturalité.

B7 Le jeu pour dynamiser et sensibiliser Les 22, 23/03 et 17/04 à Namur

Tu y découvriras la pédagogie des jeux selon le système ESAR avec un répertoire de jeux d'exercices (jeux relatifs aux 5 sens); de jeux symboliques (jeux de sensibilisation, jeu de rôle ...); de jeux de règles (jeux d'association, de circuit, de stratégie, ...); de jeux d'assemblage (jeu de montage, jeux coopératifs...); le but de ces jeux et l'adaptation au contexte particulier de ses jeunes et sa MJ.

B6 Dynamiser le Conseil de Jeunes Les 19, 26/04 et 03/05 à Bruxelles

Mieux connaître le rôle du Conseil de Jeunes. Acquérir des outils ludiques pour dynamiser son Conseil de Jeunes. Développer la participation des jeunes tant au niveau de leur présence au Conseil de jeunes qu'au niveau de l'organisation et du contenu des réunions. Le Conseil de Jeunes et le décret Centres de Jeunes. Développer un Conseil des Jeunes adapté à sa réalité de terrain. Plan d'action pour la mise en place d'un Conseil de Jeunes.

A3 "S'initier à l'impro, au cirque et autres techniques d'animation Les 30/04, 07 et 14/05 à Bruxelles

Techniques de présentation d'un jeu, d'une activité. Initiation aux ateliers créatifs pour mener à bien une activité artistique avec ses jeunes. Initiation à l'improvisation pour créer des ateliers avec ses jeunes. Initiation au cirque. Techniques d'animation de veillées. Répertoire de jeux ludiques à pratiquer avec ses jeunes.

Pour toute question, inscription...
N'hésitez pas à nous appeler au 02/513 64 48
ou à nous envoyer un e-mail à
formation@fcjmp.be.



Le Bulletin de Liaison est édité par
la Fédération des Centres de
Jeunes en Milieu Populaire

F.C.J.M.P. ASBL
Rue Saint-Ghislain, 26
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.64.48
Fax : 02/502.75.95
E-mail : infos@fcjmp.be
www.fcjmp.be

La fédération est ouverte du
lundi au vendredi de 9 à 18h

Le Bulletin de Liaison est un
bimestriel (sauf août) :
Dépôt Bruxelles X

Editeur responsable:

Olivier Leblanc, adm. délégué

Rédacteur en chef :

Pierre Evrard

Comité de rédaction du BDL n°120

Jean-Philippe Calmant
 Bilal Chuitar
 Charlotte de Leu
 Pierre Evrard
 Gaëlle Frères
 Christophe Gonod
 Thibault Jaminé
 Patrick Makangu
 Christophe Riguelle
 Cécile Rochez

Les textes n'engagent que
leurs auteurs.

Graphisme et PAO: Virginie Henrotte
Crédits photos: F.C.J.M.P., Virginie
Henrotte, Le Cerceau, Arc-en-Ciel

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous informons nos lecteurs que la F.C.J.M.P. gère un fichier comportant les noms, prénoms, adresses et éventuellement les professions des destinataires du Bulletin de Liaison. Ce fichier a pour but de répertorier les personnes susceptibles d'être intéressées par les activités de la F.C.J.M.P. et de les en avvertir. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et, le cas échéant, les rectifier ou demander leur suppression en vous adressant à la Fédération. Ce fichier pourrait éventuellement être communiqué à d'autres personnes ou associations poursuivant un objectif compatible avec celui de la Fédération.



Fondée en 1970, la **Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire** est une Organisation de Jeunesse pluraliste rassemblant principalement des Centres de Jeunes qui développent un travail d'animation socioculturelle spécifique tenant compte des jeunes dont les conditions économique, sociale et culturelle sont les moins favorables.

Ses objectifs particuliers consistent

- à soutenir l'action des Centres et des Maisons de Jeunes.
- à favoriser le travail d'animation en milieu populaire.
- à sensibiliser les pouvoirs publics aux problèmes de la jeunesse défavorisée.
- à permettre le développement d'une politique socioculturelle d'égalité des chances.

La **F.C.J.M.P.** développe des projets locaux d'actions communautaires qui contribuent à renforcer l'action de ses membres. Elle favorise le développement pédagogique et le travail de réseau des Centres de Jeunes. Elle assure un soutien associatif aux Centres en matières administrative, comptable, logistique, fiscale, etc., ainsi qu'un accompagnement professionnel des animateurs en matières de formation, d'animation, d'information, de conseils,...



*Soutenons la politique
socioculturelle
d'égalité
des chances !*



Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

26, Rue Saint-Ghislain - 1000 Bruxelles

Tél.: 02/ 513.64.48 - Fax.: 02/ 502.75.95

infos@fcjimp.be - www.fcjimp.be

La **F.C.J.M.P.** est une association pluraliste reconnue par la Communauté française de Belgique en tant qu'Organisation de Jeunesse (décret 26.03.2009) et en tant que Fédération de Centres de Jeunes (décret 20.07.2000). Elle est soutenue par la Commission communautaire française, les Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale, Actiris et le Forem.



AVEC LE SOUTIEN DE

